



VILLE DE
HOUILLES

VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

—
SÉANCE DU 31 MAI 2023

DCM 23/041

**ÉDUCATION – Subvention des classes de découverte
pour l'année 2022/2023**

—
République française

**Département
des Yvelines**

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

Le 31 mai 2023 à 19h03, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (Convocation et affichage effectués le 25 mai 2023).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. de CAMARET Gilles, M^{me} BROUTIN Gaëlle, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} RIBAUTE PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. HÉRAUD Christophe, M^{me} COLLET Jennifer, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M. LECLERC Grégory, M^{me} MICHEL Fleur, M. CADIOU Patrick, M. MÉGRET Olivier, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} DUFOUR Florence par M. BORDES Joël
- M^{me} GOUAR Saara par M. SEKKAI Hadji
- M. SIMONIN Sébastien par M^{me} SIMONIN Elsa
- M^{me} PRIVAT Christine par M. BERTRAND Romain

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M^{me} OROSCO Claire, à 19h06 (a pris part à tous les votes)
- M^{me} COLLET Jennifer, à 19h07 (a pris part à tous les votes)
- M. HÉRAUD Christophe, à 19h13 (a pris part aux votes dès la délibération n° DCM 23/030)
- M^{me} MICHEL Fleur, à 19h13 (a pris part aux votes dès la délibération n° DCM 23/030)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

/

ABSENCE :

- M. PARIS Benoît



VILLE DE
HOUILLES

VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 31 MAI 2023

DCM 23/041

DIRECTION DE LA RESTAURATION ET DE L'ÉDUCATION

Objet : Subvention des classes de découverte 2022/2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n°23/016 du Conseil municipal du 29 mars 2023 adoptant le budget primitif 2023 du budget principal,

Vu le tableau de joint en annexe,

Considérant la volonté de la Ville d'accompagner les écoles élémentaires publiques de Houilles dans la mise en œuvre des classes de découverte, à raison de 10 euros par enfant, par nuit et dans la limite de 4 nuits par enfant,

Considérant les projets de classes de découverte portés à la connaissance de la Ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ,

Article 1^{er} : **AUTORISE** Monsieur le Maire à attribuer des subventions aux écoles conformément au tableau ci-dessous :

Bénéficiaire	Dates de la classe de découverte	Subvention
École Maurice Velter	11 au 14 avril 2023	2 520,00 € (deux-mille-cinq-cent-vingt euros)
École Félix Toussaint	5 au 8 juin 2023	1 440,00 € (mille-quatre-cent-quarante euros)
École Réveil Matin	28 au 31 mars 2023	2 520,00 € (deux-mille-cinq-cent-vingt euros)
École Réveil Matin	11 au 13 juin 2023	540,00 € (cinq-cent-quarante euros)
École Réveil Matin	27 au 29 juin 2023	1 140,00 € (mille-cent-quarante euros)
École Paul Bréjeat	10 au 12 mai 2023	960,00 € (neuf-cent-soixante euros)

Article 2 : **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal (Service : 40, Nature : 6745, Fonction : 2125, 2124, 2120, 2126).

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 09 juin 2023

Publication effectuée le : 09 juin 2023

Exécutoire ce jour : 09 juin 2023

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,



Julien CHAMBON